

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 AVRIL 2025 A 20H15

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX – Didier ROUX - Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie AUPECLE

Date de convocation : Lundi 14 Avril 2025

Date affichage : Lundi 14 Avril 2025

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 28 mars 2025, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

A 20h15, intervention à sa demande de Thomas LORTON : Thomas détaille plusieurs informations devant le conseil : les raisons de l'arrêt de l'activité au bar/restaurant, mais aussi la belle expérience qu'ils ont vécue au cours de ces 5 années d'exploitation ; l'évolution de son projet de poursuivre son activité traiteur à son domicile (et plus dans les locaux de la cantine) ; l'évolution de son projet « boîte à pizzas » qui ne sera pas installée au guidon ; son acceptation du poste de cuisinier à temps partiel à la cantine qui a été repoussé par la municipalité à la rentrée de septembre pour l'organisation matérielle.

Délibérations :

1/ Remboursement caution d'un locataire :

Délibération no 20-2025 : Suite au départ de la locataire du logement situé sur la Médiagora, un état des lieux de sortie du logement a été réalisé fin mars 2025. Les lieux étant laissés sans dégradation et dans un état relativement satisfaisant, Monsieur le Maire propose de procéder au remboursement de la caution versée par Madame DARANCETTE Mathilde lors de la signature du bail en décembre 2023, soit le montant de 260 euros.

11 voix pour

2/ Création de trois numéros habitations :

Délibération no 21-2025 : Le maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, la numérotation des habitations. Il convient pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Le conseil municipal décide la création des numéros de voirie suivants :

Chemin de l'Abrou : no 96 / Chemin de l'Abrou : no 120 / Rue du Couvent : no 82

11 voix pour

3/ RODP : lignes électriques :

Délibération no 22-2025 : Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R. 2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Il propose au Conseil de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier de chaque année ; et de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République Française.

Il donne l'exemple de l'année 2025 où le taux de revalorisation est de 57.70 % applicable à la formule de calcul (153 euros).

11 voix pour

4/ Achat Matériel Bar Restaurant « Les P'tits Plats de Thomas »:

Délibération no 23-2025 : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, de leur engagement à la fin de l'année 2024 pour l'acquisition de la Hotte et de la plonge suite à l'arrêt du Bar Restaurant "Les P'tits Plats de Thomas".

Le prix de cette acquisition a été fixé à 6 200 € HT.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de se prononcer.

6 voix pour ; 2 voix contre ; 3 abstentions

5/Demande de Subvention :

Délibération n°24-2025 : Didier ROUX donne lecture d'une demande en date du 31 mars 2025 de l'amicale pour le don de sang bénévole de Charolles et de son canton. Le conseil propose une subvention de 100 euros.

11 voix pour.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-avril :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Cantine scolaire : point sur l'avancée de l'organisation :

Catherine PERCHE et Valérie PILLOUX se sont rendues à la mairie de GIBLES le lundi 14 avril pour voir l'organisation à la cantine (matériel et logiciel) et la gestion au secrétariat de mairie.

La date de démarrage avec la cuisine sur place, est prévue le 1^{er} septembre 2025.

3/ Logement au-dessus du salon de coiffure :

Didier ROUX et Serge BERTILLOT ont rencontré les entreprises retenues et le maître d'œuvre Jean Marc DEVERCHERE. Le démarrage des travaux est programmé fin mai et la réception de fin des travaux est prévue pour courant septembre 2025.

Un couple a déjà demandé des informations sur le logement pour sa location.

4/ Bar-Restaurant : recherche de locataires :

Thomas LORTON ferme définitivement le 15 mai prochain.

S'il n'a pas trouvé de repreneur d'ici cette date, la commune lancera des appels à candidatures.

5/ Cimetière : entretien :

Il est rappelé la date du samedi 17 mai à 9 h 00 pour le nettoyage du cimetière et la mise en pots de quelques fleurs dans le bourg. Julien le nouvel agent sera présent.

6/ Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous est donné à 11h00 devant le monument aux morts. La gerbe pour 50 euros et les brioches seront commandées. Une invitation a été mise dans les cartables des enfants.

7/ Inaugurations de l'Aire de Jeux et de la devise «Liberté Egalité Fraternité» sur le fronton de la mairie :

Monsieur le Maire a demandé à Madame la directrice de l'école pour une participation des enfants. La date pourrait être fixée au vendredi 27 juin en début d'après-midi.

8/ Point sur l'ensemble des travaux de la mandature :

Didier ROUX présente aux membres du Conseil Municipal comment ont été financés les gros investissements réalisés au cours de la présente mandature qui se termine en mars 2026, avec l'évolution de la trésorerie et de l'endettement.

9/ Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association « VACB (Val d'Arconce Charolais-Brionnais) »:

L'Assemblée Générale s'est tenue le 28 janvier dernier à Nochize pour faire part de la vie de l'association et présenter l'avant-projet concernant la réhabilitation du seuil de Vaux sur la commune de Nochize. Et ce projet a retenu toute l'attention de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

10/ Stagiaire :

Corentin FENEON, scolarisé à la MFR d'Anzy le Duc, a effectué 5 semaines de stage sur la commune au côté de Florent puis de Julien.

Pour le féliciter de son bon travail, la commune décide de lui offrir une petite carte cadeau au cours d'une prochaine réception.

11/ PLUi :

Lors du dernier conseil des maires communautaires, le planning a été présenté avec une approbation à la mi-janvier 2026.

12/ Fibre Optique :

Didier ROUX présente les tarifs avec Netcom.

13/ Microcrèche :

Didier ROUX et Serge BERTILLOT ont rencontré Michel SERRIER le Directeur Général des services à la population à la Communauté de Communes Le Grand Charolais. Une étude sera faite par la CCGC pour l'agrandissement du bâtiment.

14/ Organisation jambon à la broche :

Il est rappelé qu'une réunion aura lieu avec la municipalité de Prizy le vendredi 9 mai à 20h00 à la mairie de Saint Julien.

15/ Modification éventuelle du règlement intérieur de la garderie périscolaire :

Laurence AUGAGNEUR, en charge de la garderie périscolaire du soir, demande à avoir accès à l'aire de jeux. Monsieur le Maire propose de modifier le règlement intérieur de la garderie.

16/ Lancement de la saison touristique par la Communauté de Communes Le Grand Charolais :

Valérie PILLOUX et Magali MATHIEU se sont rendues à Charolles à la réunion de lancement.

17/ Cyclo Bernard Thévenet : 24 mai 2025 :

La municipalité participera au stand de ravitaillement organisé sur la commune et tenu par des juliennes.

18/ Motion en faveur de l'Etoile Ferroviaire de Paray-le-Monial et de la demande faite à l'Etat par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté :

Didier ROUX rappelle que l'Etoile Ferroviaire de Paray le Monial dessert : Lyon via La Clayette et Chauffailles ; Dijon via Génelard et Montchanin ; Nevers via Digoin et Gilly sur Loire.

Cette étoile ferroviaire joue un rôle central pour tout le Pays Charolais Brionnais.

Questions diverses :

1/ Rappel date 18 avril à midi : invitation chez Thomas du conseil municipal

2/ Message de Madame la Députée :

Sur la réforme du scrutin municipal des communes de moins de 1000 habitants.

3/ Fermeture du secrétariat de la Mairie :

Du mardi 22 avril au mardi 29 avril inclus.

4/ Point sur le budget de la Communauté de Communes

La séance ordinaire du jeudi 17 avril 2025 est levée à 23h00.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Jeudi 22 mai à 20h15

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX